

France-Lyon: Consultative engineering and construction services

OJ S 139/2014 23/07/2014

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Réseau ferré de France

Postal address: 78 rue de la Villette

Town: Lyon

Postal code: 69425

Country: France

For the attention of: Anne-Laure Duveau

E-mail: anne-laure.duveau@rff.fr

Telephone: +33 472845291

Fax: +33 472846571

Internet address(es):General address of the contracting entity: <http://www.rff.fr>Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>Electronic access to information: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=194357&orgAcronyme=s2d>Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=194357&orgAcronyme=s2d>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

PNB Résorption des points noirs du bruit ferroviaire - commune de Givors (69) mission d'assistance technique et administrative pour la réalisation d'insonorisation de façades et d'audit thermique simplifié.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
NUTS code FR71 Rhône-Alpes

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Diagnostic acoustique et thermique pour la réalisation d'isolation de façade : assistance technique et administrative, animation : commune de Givors (69).

Lignes : Lyon – Saint Étienne (750 000) et Givors – Les Angles (800 000) en rive droite du Rhône.

Période de réalisation : 2015 – 2017.

II.1.6. CPV code(s)

71310000 Consultative engineering and construction services, 71313200 Sound insulation and room acoustics consultancy services, 71314310 Heating engineering services for buildings

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les prestations comprendront :

— l'animation du dispositif et inventaire des logements à prendre en compte (600 logements : 85 % collectif et 15% individuel)

— le diagnostic acoustique par logement et l'audit thermique simplifié

— la réalisation par logement des dossiers techniques (présentation d'une solution technique, consultation des entreprises et contrôle de la conformité des devis par rapport à l'objectif acoustique attendu)

— le suivi administratif des dossiers (établissement des conventions, suivi du cadrage des travaux, notification des conventions),

— contrôle acoustique avant la réception des travaux et leurs règlements

— mission d'assistance au particulier pendant la période des travaux

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres seront exprimées en EUR.

Les prix seront fermes.

Le paiement s'effectuera par virement bancaire.

Le délai de paiement est de 45 jours à compter de la date de réception des factures.

Conformément aux dispositions de la loi 75-1334 du 31.12.1975, les sous-traitants qui auront été acceptés et dont les conditions de paiement auront été agréées par le maître d'ouvrage seront payés directement par lui pour la part du marché dont ils assurent l'exécution.

Le financement du projet est assuré par un CPER (Etat : 80 % - RFF : 20%).

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la désignation du mandataire dans les dossiers de candidature est obligatoire. Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Lors de l'attribution du marché, l'entité adjudicatrice se réserve le droit de demander au groupement sa transformation dans une forme juridique déterminée.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: En cas d'offre "papier", les candidats devront remettre un dossier de candidature en un exemplaire « papier » accompagné d'un CD ou d'un DVD comportant les fichiers informatiques du dossier « papier ».

Le dossier de candidature comportera les documents suivants :

- les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise avec le numéro d'immatriculation au registre du

commerce et des sociétés (ou équivalent),

- une déclaration de candidature: imprimé DC1 (disponible sur le site http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm;) ou équivalent. Le DC1 constitue à la fois la lettre de candidature et l'habilitation du mandataire par chacun de ses co-traitants.

Seuls les documents originaux sont acceptés.

En cas de groupement momentané de candidats, le mandataire et les co-traitants signent un DC1 original et en unique exemplaire. Toutefois, si les co-traitants n'ont pas tous la possibilité de signer cet original, ils doivent alors signer, chacun, une photocopie de cet original contenant les coordonnées de tous les co traitants. Ainsi le mandataire remet-il au maître d'ouvrage une liasse constituée par le DC1 original et toutes les copies de ce même original,

complétées par la signature de chacun des co-traitants n'ayant pas pu signer l'original. Cet imprimé DC1 doit être accompagné de toute pièce de nature à prouver que les personnes ayant signé le DC1(recto et verso) sont bien habilitées à engager l'entreprise, au nom et pour le compte de laquelle elles ont signé.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat remettra en un exemplaire de la "déclaration du candidat" (DC2 ou équivalent), intégralement complétée et en particulier le point D (page 3/5) de l'imprimé DC2 en exposant le chiffre d'affaires global des trois dernières années et le chiffre d'affaires des trois dernières années relatif à des prestations similaires aux prestations faisant l'objet du marché. En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement est tenu de remettre un exemplaire de l'imprimé.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Une note récapitulant les moyens humains, moyens techniques, informatiques et logistiques dont dispose l'entreprise, ainsi que ses références récentes -moins de 3 ans- en relation avec l'objet du marché. Le candidat devra avoir des compétences en modélisation acoustique notamment l'utilisation du logiciel MITHRA ou équivalent.

En cas d'offre "papier", les candidats devront remettre un dossier de candidature en un exemplaire « papier » accompagné d'un CD ou d'un DVD comportant les fichiers informatiques du dossier « papier ».

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

83MLE1407

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.9.2014 - 15:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**IV.3.7. Conditions for opening of tenders****Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

Le marché est passé selon une procédure formalisée, conformément à l'article 7-I 1°) du décret n° 2005-1308 du 20.10.2005 - décret relatif aux marchés passés par les entités adjudicatrices mentionnées à l'article 4 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

L'avis concerne la sélection des candidats. Le dossier de consultation des entreprises ne sera transmis qu'à l'issue de cette sélection.

Les critères de sélection des candidats sont:

- la capacité économique et financière,
- la capacité technique (moyens humains, moyens techniques, informatiques et logistiques / références récentes -moins de 3 ans- en relation avec l'objet du marché, le candidat devra avoir des compétences en modélisation acoustique notamment l'utilisation du logiciel MITHRA ou équivalent.).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. Pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution de ces prestations, le candidat produit un engagement écrit de cet autre opérateur économique.

Deux modes de transmission seront autorisés :

Candidature dématérialisée, avec éventuellement copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD/DVD),

Candidature sur support papier, en un exemplaire papier, obligatoirement accompagnée de la candidature identique sur support physique électronique (CD, DVD).

Une candidature qui serait transmise uniquement sur support physique électronique (CD,

DVD) ne sera pas admise.

Une même proposition ne peut être envoyée pour partie sur support papier et pour partie sur support électronique.

>Transmission dématérialisée

La transmission des documents par les candidats par voie électronique est à effectuer sur la Plateforme <https://www.marches-publics.gouv.fr> à l'adresse suivante :

<https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=194357&orgAcronyme=s2d](https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=entreprise)

Elle doit contenir l'ensemble des pièces énumérées au III.2 Conditions de participation du présent avis.

Le dossier doit être constitué de documents réalisés avec des outils bureautiques (correspondants au descriptif ci-dessous).

Tout autre envoi dématérialisé ne sera pas accepté.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, il est précisé que la maîtrise d'ouvrage n'accordera aucun délai supplémentaire pour la date limite de réception des plis électroniques. Le candidat doit prendre en compte le temps de téléchargement de sa candidature pour que celui-ci s'achève avant l'heure limite de remise des plis.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites de réception des plis ne seront pas retenus.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les plis sont transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code Civil et selon les modalités suivantes :

* La procédure de dépôt de pli est détaillée sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

* La plateforme de dématérialisation ne prend en compte une réponse qu'à partir du moment où elle est totalement reçue sur le serveur. A partir du moment où elle est séquestrée, il est impossible à quiconque de modifier un seul de ses fichiers constitutifs.

* Il est rappelé que la durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès Internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre. L'attention des candidats est attirée sur le fait que seule la bonne fin de la transmission complète du dossier génère l'accusé de dépôt de pli électronique qui doit intervenir au plus tard à la date et heure fixée par le présent règlement de la consultation.

Pour que le soumissionnaire puisse procéder à la signature de ses documents, il doit disposer :

* D'un navigateur web,

* Des outils de signature,

* D'un certificat électronique de niveau 2 au minimum détenu par une personne ayant capacité à engager le soumissionnaire dans le cadre de la présente consultation. Ce certificat doit avoir été délivré par un organisme référencé par le MINEFI.

La signature électronique des soumissionnaires :

Les plis doivent être transmis dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature de la personne habilitée à engager l'entreprise dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les candidats désignent, dans les documents transmis, la personne habilitée à les représenter. Ils mettent en place les procédures permettant, à la maîtrise d'ouvrage, de s'assurer que leurs plis sont transmises et signées par cette personne.

Signature en cas de groupements d'entreprise

Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement. Le mandataire justifiant des

habilitations nécessaires peut donc signer seul les plis au nom du groupement. (Précision : cette possibilité n'exonère pas le groupement de fournir la lettre de candidature modèle DC1 ou équivalent, signée par tous les membres du groupement).

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Gratuité

La procédure est gratuite. Seuls les frais d'accès au réseau Internet et ceux relatifs à l'obtention et l'utilisation des certificats de signature électronique sont à la charge des candidats.

Sécurité

Les échanges sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole adapté.

Les données échangées sont cryptées. L'horodatage est effectué par le site.

Copie de sauvegarde

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

- doc / .xls / .ppt issus de la suite bureautique Microsoft Office version 2010,
- dwg / .dwf / .dxf issus du logiciel Autocad et consultables via la visionneuse gratuite,
- zip décompactable avec les outils inclus dans le système windows versions 2000 et XP,
- pdf consultables via Acrobat reader 6 minimum,
- txt / .rtf,
- jpg / .jif.

Cette copie est transmise sous pli scellé recommandé avec avis de réception ou remis en mains propres contre récépissé et comporte obligatoirement la mention :

« Réponse à consultation - copie de sauvegarde

Candidature pour le marché 83MLE1407 Résorption des points noirs du bruit ferroviaire - commune de Givors (69) - mission d'assistance technique et administrative pour la réalisation d'insonorisation de façades et d'audit thermique simplifié ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis»

A l'adresse suivante :

Réseau fer de France – SAF/service marchés – immeuble Le Dauphiné – 7ème étage 78 rue de la Villette – 69425 Lyon Cedex 03

Attention le dépôt papier ne peut se faire qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00, et de 14:00 à 16:00, sauf les jours fériés.

Avertissements

La réception de tout fichier contenant un virus entraîne l'ouverture du pli contenant la copie de sauvegarde si ce dernier a été transmis dans les délais impartis pour la remise des plis.

Si cette copie de sauvegarde comporte également un virus, l'pli sera déclarée irrecevable.

Toutefois, dès lors qu'un virus est détecté par la maîtrise d'ouvrage et que le candidat est en mesure de faire parvenir une nouvelle proposition sans virus avant la date et l'heure limite de réception des plis, la nouvelle proposition pourra alors être ouverte et analysée.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Si une pli est envoyée plusieurs fois, le dernier envoi annule et remplace le(s) précédent(s) si celui-ci est parvenu avant la date et l'heure limite de remise des plis.

> Transmission sur support papier

La remise d'une candidature dématérialisée n'étant pas obligatoire, le soumissionnaire a la possibilité de remettre sa candidature en version papier.

Seules seront étudiées les plis qui nous parviendront par courrier recommandé avec une demande d'avis de réception ou déposée contre récépissé et avant la date et heure limites de remise des plis.

Le soumissionnaire utilisera pour ce faire une enveloppe extérieure qu'il aura cachetée comportant l'intégralité des mentions suivantes :

Reseau ferre de France – SAF/service marchés – immeuble Le Dauphiné – 7ème étage 78 rue de la Villette – 69425 Lyon Cedex 03

« ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis

candidature pour le marché 83MLE1407 Résorption des points noirs du bruit ferroviaire - commune de Givors (69) - mission d'assistance technique et administrative pour la réalisation d'insonorisation de façades et d'audit thermique simplifié ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis»

Les candidatures doivent être envoyées sous pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé par une personne dûment mandatée, à l'attention du SAF/Service Marchés, impérativement aux dates et heures de réception des plis, à savoir du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00.

Attention, pourront être déclarées irrecevables les candidatures :

— parvenues après les date et heure limites fixées en page de garde du présent règlement de la consultation ainsi que celles remises sous enveloppe non identifiée telle que précédemment décrit,

— ne comportant pas ou comportant avec des modifications les documents et mentions exigés dans le présent avis.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.7.2014